



2
Jours

La réglementation des enquêtes publiques

dans ENVIRONNEMENT - REGLEMENTATION DE L'ENVIRONNEMENT / Réf : ENV-DROI-05

Objectifs de la formation

- Décrire la réglementation et ses évolutions
- Évaluer les risques d'un projet sur l'environnement
- Eviter les contentieux

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Jour 1 - Matin

1. Décrire la réglementation

- Grenelle II
- Code de l'environnement
- Code de l'expropriation
- Procédure réécrite
- Les différents cas

Jour 1 - Après-midi

2. Identifier le rôle du commissaire enquêteur

- Désignation
- Missions : prolonger ou clôturer l'enquête
- Communication avec le MOA
- Justification d'avis défavorable

Jour 2 - Matin

3. Examiner les contentieux de l'enquête

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :





- Les cas d'annulation de la procédure

4. Identifier les garanties

- En cas de modifications de projets
- Information du public

Jour 2 - Après-midi

5. Examiner les nouveautés relatives aux études d'impact

- Le nouveau dispositif
- Préoccupation environnementale
- Présentation de l'étude d'impact modifiée
- Dispositions Natura 2000

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Les personnes participant à la réalisation d'une étude d'impact, impliquées dans la mise en oeuvre d'une procédure de concertation et/ou d'enquête publique ou la réalisation d'une évaluation environnementale

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires



- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.
- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

SAS LEXOM

au capital de 25 000,00 €

Siège social : 155 Avenue René Privat - 07000 PRIVAS

N° SIRET : 510 869 274 00066 - RCS Aubenas

Code NAF : 85.59A / N° TVA Intra : FR 74510869274



LES FILIALES DU GROUPE LEXOM :



